

Nos missions

Défense des migrants avec
ou sans papier

**Lutte contre l'exclusion, le
racisme, l'antisémitisme et les
discriminations**

Soutien à l'égalité femme-homme

Lutte pour la reconnaissance de droits
civiques aux travailleurs immigrés

Défense d'un monde de paix et de
solidarité

Refus du néolibéralisme

Lutte pour une citoyenneté
active

**Soutien à la liberté de circulation
dans les pays du Nord et du Sud**

**L'ATMF est une fédération de
18 associations réparties sur
le territoire français**

ATMF Aix-en-Provence

ATMF Argenteuil

AMMN

ATMF BHL

ATMF Bagneux

ATMF Dijon

ATMF Gennevilliers

ATMF Montpellier

ATMF Nancy

ATMF Nantes

ATMF Paris-75

ATMF Rennes

ATMF Reims

ATMF Strasbourg

ATMF Sens

ATMF Saint-Denis

Calima

Compagnie Espace-Temps

**Association
des Travailleurs
Maghrébins
de France**



L'ATMF a pour mot d'ordre
Egalité, justice et solidarité

ATMF
10 rue Affre – 75018 Paris
national@atmf.org
01 42 55 91 82

Notre histoire

1962

Fondation de l'Association des Marocains de France par Medhi Benbarka

1975

L'AMF devient l'AMF coordination des sections

1982

Avec l'abrogation du décret de Pétain interdisant aux étrangers de créer leur association, l'Association des Travailleurs Marocains en France dépose ses statuts

2000

Lors de son 7^{ème} congrès, l'ATMF devient l'Association des Travailleurs Maghrébins de France

Migrant(e)s avec ou sans papier, primo-arrivants, migrant(e)s âgés, mineur(e)s isolé(e)s, étudiants étrangers, retraités, demandeurs de logements sociaux, anciens combattants, demandeur(se)s d'asile, femmes victimes de violences...



Notre juriste vous accueille dans la permanence de l'association pour répondre à vos questions concernant vos droits.

Deux avocates bénévoles tiennent également une permanence tous les quinze jours, uniquement sur rendez-vous et après entretien avec notre juriste.

